



AVIS DE COURSE « Type RIR »



LA BAGAUDIERE

SAMEDI 22 SEPTEMBRE et DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

LIEU

Sainte-Maxime/Port Cros

AUTORITE ORGANISATRICE

Club Nautique de Sainte-Maxime

HEURE LEGALE DU COUCHER DU SOLEIL

Samedi 22 septembre 2018 : 19h39 à Port Cros

Dimanche 23 septembre 2018 : 19h37 à Sainte Maxime

REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régata,
- le présent avis de course,
- la fiche course, et ses annexes,
- les règles des classes HN et IRC.

En cas de météo défavorable : Le parcours vers Port Cros pourra être remplacé par un parcours dans le Golfe de Saint-Tropez le samedi et le dimanche. Dans ce cas, le parcours sera affiché à la tour de la Vigie de la Capitainerie de Sainte-Maxime.

INSCRIPTIONS ET MISE A DISPOSITION DES INSTRUCTIONS DE COURSE

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE : http://www.nvi-ins.fr/INS_REGATE

Les instructions de course sont à retirer au Club Nautique de Sainte-Maxime et sont disponibles en ligne sur le site : www.club-nautique-sainte-maxime.fr

Confirmation des inscriptions à la Base nautique Paul Bausset, uniquement le vendredi 21 septembre 2018 de 18h00 à 20h00

DROITS A PAYER :

Longueur hors tout	Montant
< 8,50 m	20 €
de 8,50 à 11 m	30 €
> 11 m	40 €

PLACES DE PORT :

Les places sont attribuées par la Capitainerie de Port Cros, selon les disponibilités, soit à quai, soit au mouillage. A vous de prendre les dispositions en conséquence.

Le règlement s'effectuera directement à la Capitainerie de Port-Cros par les concurrents avec présentation obligatoire des papiers du bateau (acte de francisation et assurance).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE PAR VHF

CLASSES ADMISES ET IDENTIFICATION DES CLASSES

HN 1	HN B + C + (D + E) = < 16.5 net	Flamme jaune
HN 2	HN (D + E) > 16.5 NET + F + G	Flamme mauve
HN 3	HN R (toutes classes) + L	Flamme verte
IRC	IRC	Flamme noire

Pour le HN le groupe de la classe considérée est le groupe "NET"

Minimum 5 bateaux par classe, sinon regroupement(s) à l'initiative du Comité de Course.

Le tableau officiel pourra être consulté à la vigie de la Capitainerie de Sainte-Maxime le samedi 22 septembre 2018 de 8h30 à 9h30, puis sur le bateau comité.

CATEGORIE DE NAVIGATION

Moins de 6 nautiques des côtes

HEURES DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT

A Sainte-Maxime, samedi 22 septembre 2018 à 09h55

A Port-Cros, dimanche 23 septembre 2018 à 09h55 (sinon à Ste Maxime : 10h55)

FERMETURE DE LIGNE

A Port-Cros, samedi 22 septembre 2018 à 18h45 (à 18h00 si parcours de remplacement)

A Sainte-Maxime, dimanche 23 septembre 2018 à 18h00

CANAL VHF : 72**LICENCE ET JAUGE**

Tous les français membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV Compétition. Pour les étrangers, un certificat d'assurance pour pratiquer le sport à la voile est nécessaire (RC de 1.500.000 €).

Tous les bateaux devront présenter un certificat IRC ou HN valide.

PUBLICITE

Les bateaux portant de la publicité doivent présenter leur carte de publicité.

CLASSEMENT

HN et IRC Temps / Temps

Attribution des points suivant le système à minima (annexe A4) et gestion des égalités suivant l'annexe A8 des RCV

RESULTATS ET CONVIVIALITE

➤ Le samedi 22 septembre 2018, les concurrents sont invités à terre au bout des quais à Port Cros vers 19h00 autour d'un apéritif avec proclamation des résultats du jour **OU** Base Nautique Paul Bausset à Ste Maxime à 19h00 en cas d'épreuve de remplacement.

➤ Le dimanche 23 septembre 2018, les résultats du jour et le classement final seront proclamés au cours d'une convivialité à 19h00 à la Base Paul Bausset – 21 bd Jean Moulin à Ste-Maxime.

Président du Comité de Course : Georges KORHEL

CLUB NAUTIQUE DE SAINTE-MAXIME

Base Nautique Paul Bausset - 21 bd Jean Moulin - 83120 Sainte-Maxime

Tél. 04.94.96.07.80 - Fax 04.94.49.28.92

mail : club-nautique-ste-maxime@orange.fr - site : www.club-nautique-sainte-maxime.fr